



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Profil de poste

Chargé (e) d'étude « Trame verte et bleue »

Contexte

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), met en place un Centre de ressources national Trame verte et bleue en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF), l'ATEN, le CEMAGREF et d'autres organismes publics (MNHN, CERTU, ONEMA, SETRA...);

Dans ce cadre, la FPNRF a pour mission d'animer le pôle « échanges » au travers des actions suivantes :

- réalisation/diffusion d'une lettre d'information nationale TVB
- coordination des actions liées à l'échange : animation d'un réseau d'acteurs praticiens de la TVB via des réunions d'échange thématiques,
- capitalisation d'expériences sur la TVB dans les territoires de projet,
- animation du réseau des PNR pour une expérimentation accrue de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue.

Le réseau des 46 PNR est fortement impliqué dans la mise en place de ces trames et a ainsi accumulé des expériences nombreuses et variées dans ce domaine.

Positionnement hiérarchique et relation fonctionnelle

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de la Fédération, il (elle) est placé(e) sous la direction opérationnelle de la responsable de projet « Trame verte et bleue».

- Il (elle) rend compte auprès de la responsable de projet « Trame verte et bleue » des actions qu'il (elle) met en œuvre ;
- Il (elle) travaille en lien permanent avec le réseau des Parcs naturels régionaux et d'autres territoires de projet ;
- Il (elle) travaille en lien étroit avec le MEDDTL et les autres partenaires du centre de ressources (ATEN, CEMAGREF et autres organismes publics) ;
- Il (elle) travaille en lien étroit avec la chargée de mission « Chartes de PNR » et le chargé de mission « Biodiversité et gestion de l'espace »

Définition des missions

- Il (elle) réalise un document méthodologique d'appui aux PNR pour la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les chartes et plans de parcs. Ce document s'appuiera sur un diagnostic des chartes (orientations et mesures du rapport et plan de parc) ayant déjà pris en compte les continuités écologiques et s'attachera à faire des préconisations tant sur la prise en compte de la Trame verte et bleue dans l'élaboration des chartes que dans leur mise en œuvre, en articulation avec le(s) schéma(s) régional(aux) de cohérence écologique ;
- Il (elle) rassemble, complète et organise les retours d'expériences sur la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les territoires de projets (PNR, Pays, intercommunalités, Parcs nationaux,...).;
- Il (elle) contribue à l'organisation de journées d'échange sur la Trame verte et bleue ;
- Il (elle) participe à l'alimentation du portail Internet du centre de ressources prochainement en ligne et à la rédaction de la newsletter (www.parc-naturels-regionaux.fr/lettretrameverteetbleu/lettre7)

Profil requis : formation, expérience et aptitude professionnelle

- Bac + 5 dans le domaine de l'aménagement du territoire et/ou de l'environnement.
- Connaissances pluridisciplinaires : aménagement du territoire, gestion de l'espace et des milieux naturels, développement rural et connaissance de la politique trame verte et bleue
- Bonne capacité rédactionnelle et relationnelle, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, aisance à l'oral, sens de l'organisation et du travail en équipe
- Maîtrise des outils informatiques

Statut et dispositions particulières

- CDD de 6 mois à temps plein*, 35 h
- Statut chargé(e) d'études
- Poste basé au siège de la Fédération à Paris (9 rue Christiani, Paris 18^e)
- Poste à pourvoir rapidement.
- Rémunération : 2200 euros brut mensuel + avantages (tickets restaurant et 50% carte orange)

Les candidatures à ce poste, (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à Thierry MOUGEY tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr. et Claire HAMON chamon@parcs-naturels-regionaux.fr Tel : 01 44 90 80 17

Date limite des candidatures : 17 juin